

plus mauvaise résolution possible : ce n'est la faute ni de l'ambassadeur (1), ni du président (2), ni de d'Assonleville; c'est celle de quelques personnes qui, ayant des intérêts en ce pays, ont eu plus d'influence qu'eux tous et que la raison. On verra bientôt ce qui en résultera. On a perdu la meilleure occasion d'assurer le commerce de Flandre. — Le cardinal a appris qu'on a fait imprimer avec mystère, à Cologne, la joyeuse entrée de Brabant en flamand : il craint que ce ne soit pas dans de bonnes vues.

Liasse 526.

258. *Lettre du conseiller d'Assonleville au cardinal de Granvelle, écrite de Bruxelles, le 24 janvier 1564 (1565, n. st.).* Le cardinal trouve avec raison l'issue des affaires d'Angleterre dangereuse, vu que le gouvernement des Pays-Bas s'est laissé persuader de lever les interdictions, avant que satisfaction ne lui ait été donnée. Les conférences de Bruges devaient s'ouvrir le 26 janvier; la reine d'Angleterre a demandé un délai de trois semaines, qu'on n'a pu, bon gré mal gré, lui refuser. — Ceux d'Anvers ayant appris combien le Roi était mécontent du peu de justice qu'ils faisaient des auteurs du tumulte, ont fait exécuter l'un d'eux, et puni extraordinairement quelques garçons. Ils ont prié S. A. d'en instruire le Roi. — Le seigneur de Hièrges est arrivé hier à Rixensart, avec force lettres d'Espagne. — M. d'Egmont attend à Cambrai le sauf-conduit de France, pour son passage. — On parle du mariage de M. de Montigny avec M<sup>lle</sup> d'Épinoy. (*Original en français, envoyé au Roi par Granvelle.*)

Liasse 528.

259. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 3 février 1565.* Il a appris que le comte d'Egmont venait en Espagne. A dire vrai, il aurait voulu qu'elle écartât l'idée de ce voyage, ne voyant pas le fruit qu'il produira; mais, puisque c'est chose décidée, il traitera le comte selon que la duchesse le lui conseille, et le remerciera de la manière dont il l'a servi. — Satisfaction du Roi, de la démonstration qui s'est faite à Anvers contre celui qui avait

*un castillo, y reformar entonces la justicia y policia de la villa, ó dar lugar á que el comercio pasasse á Gante, pues hay castillo y gran comodidad por el comercio, con la obra que han hecho al Sa.*

(1) Don Diego Guzman de Silva.

(2) Viglius.

jeté des pierres, lors de l'exécution de Fabricius, et à Valenciennes contre la fille du géolier. — Il insiste pour que Boacio soit pris à Anvers, et envoyé en Espagne. — Il a vu ce que la duchesse lui a écrit sur la maladie du président Viglius, sur son état actuel, et sur la demande qu'il a faite de son congé; il a aussi reçu du président une lettre pour le même objet. Quoiqu'il lui paraisse convenable, d'après l'état où ledit président se trouve, de lui donner le congé qu'il sollicite, cependant, avant de prendre ce parti, il veut encore avoir l'avis de sa sœur. Si elle partage son opinion, elle lui désignera quelqu'un qui puisse remplacer Viglius : ce doit être un homme actif, qui ait de l'énergie et un grand zèle pour la religion et pour le service de Dieu : qualités les plus essentielles aux yeux du Roi. Elle examinera, à cette occasion, s'il ne serait pas mieux d'avoir deux présidents : l'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé. — Il approuve ce qu'elle a traité avec Corneille Jansenius, avec l'abbé de Tongerlo, etc. — Selon son avis, il a écrit des lettres de remerciement au prince d'Orange et au marquis de Berghes, pour le zèle et la bonne volonté qu'ils ont montrés dans l'affaire de l'aide. — « Au comte d'Egmont je montrerai, comme » je le dis plus haut, que je suis satisfait non-seulement de lui, mais aussi du » marquis et du prince, et de tous ces seigneurs, puisqu'il vous paraît que cela » est convenable. » — Il accorde ce qu'elle demande pour Montigny.

Liasse 525.

260. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le .. février 1565.* Il a reçu ses lettres des 10 et 12 octobre. Il y répondra lorsqu'il aura vu le comte d'Egmont, qui est envoyé de Flandre. — Il le charge d'écrire en Allemagne, afin qu'on n'y conçoive pas d'ombrage de l'entrevue qui doit avoir lieu entre les deux reines (1).

Liasse 527.

261. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 février 1565.* Elle accuse réception de la lettre du Roi, du 23 décembre. — Nomination aux abbayes. — Vacance de la prévôté d'Utrecht, dignité fort importante, dit la duchesse, pour laquelle il faut une personne très-qualifiée, et que le prince d'Orange l'a priée de demander au Roi en faveur d'un de ses frères,

(1) La reine d'Espagne, et Catherine de Médicis, sa mère.

âgé de seize ans, qui étudie à Louvain. — La duchesse rend compte au Roi de propos hérétiques qu'un Suisse, du nom de Lullin, ancien serviteur de feu l'Empereur, et qui est arrivé récemment à Bruxelles, a tenus en présence du prince d'Orange et du comte d'Egmont, propos qui les ont scandalisés et indignés. Elle dit que ces deux seigneurs ont quelque soupçon que Lullin aurait été chargé par le Roi, ou par le cardinal, de mettre leur foi à l'épreuve. Elle rapporte aussi les embarras que lui ont donnés d'autres propos, sortis de la bouche du docteur Wamesius (1), de Louvain, et dans lesquels le prince d'Orange a cru voir une allusion offensante pour lui (2). — Le prince d'Orange est allé à Breda, pour le baptême de son fils, qui a eu pour parrains le duc de Saxe, électeur, et le landgrave, lesquels s'y sont fait représenter. Les choses, d'après ce qui a été rapporté à la duchesse, se sont passées catholiquement. — La duchesse se réfère à ses lettres en français, touchant ce qui a eu lieu, au château de Cambrai, entre l'archevêque et le seigneur de Brederode, et ce qui est arrivé aussi entre le chancelier de Brabant et le conseiller Maes, etc. (*Ital.*)

Liasse 327.

262. *Déchiiffrement de ce que la duchesse de Parme écrivit, avec sa lettre du 15 février 1565.* Armenteros lui a communiqué la lettre que le secrétaire Gonçalo Perez lui a écrite, par ordre du Roi. Elle n'a pu se conformer aux intentions de Sa Majesté, vu que le comte d'Egmont était déjà parti, et elle n'a pas jugé à propos de le faire rappeler en route, pour ne pas le mécontenter, en même temps que tous ces seigneurs, en arrêtant un voyage dans le résultat duquel ils ont grande confiance. — C'est parce que le Roi a tant tardé à se résoudre sur les représentations qui lui ont été faites, concernant les besoins du pays, que les seigneurs ont insisté sur l'envoi d'un personnage marquant en Espagne. La duchesse n'a pas pu s'y opposer, bien qu'elle ait tâché, autant qu'il était en elle, de contrarier cette mission. Elle a, entre autres, fait représenter par Armenteros au comte d'Egmont la convenance d'attendre au moins le retour de Renard, pour ne pas faire croire qu'il se rendait à Madrid, dans le but de défendre celui-ci; mais le comte a eu l'air de rire de cette observation, disant qu'il n'était pas

(1) Jean Wamesius, né à Liège, en 1524, mort en 1590. Il fut professeur de droit civil et de droit canon à l'université de Louvain.

(2) Voyez, dans la *Correspondance*, n° XLVIII, le texte de cette partie de la lettre.

homme à faire un pas en faveur de Renard, et qu'il demanderait plutôt au Roi de le châtier rigoureusement, s'il était trouvé coupable. Le comte parla aussi dans ce sens à la duchesse, et lui fit entendre qu'alors même qu'il ne ferait pas le voyage dans l'intérêt du service du Roi, il serait obligé de demander un congé, afin d'aller entretenir S. M. de ses affaires personnelles : de manière qu'il eût bien fallu, après tout, que la duchesse le laissât partir. (*Ital.*)

Liasse 527.

263. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Besançon, le 17 février 1565.* Les commissaires qui ont été envoyés de Flandre en Bourgogne, à l'instance du prince d'Orange, et par les suggestions de Dissey et de Renard, ne cherchent, surtout Moron, qu'à lui nuire, à lui et aux siens. — Pour convaincre le Roi de la passion qu'ils apportent dans cette commission, sous couleur de servir les intérêts de S. M., mais en réalité pour favoriser ceux du prince d'Orange, il lui envoie un mémoire qu'il a rédigé sur les salines, et sur la manière de procéder desdits commissaires. — « C'est une chose étrange, dit-il, » que Renard, étant au service de V. M., et recevant des gages d'elle, favorise » le prince d'Orange, au préjudice de vos finances. » — Granvelle cite, à cette occasion, sa conduite dans le procès que le prince soutient au grand conseil de Malines contre le Roi, au sujet de la succession de Châteaubélin, que l'Empereur, à la mort du prédécesseur dudit prince, annexa à son domaine. Lorsque cette affaire se traita au conseil privé, Renard instruisit le prince de tout ce qui s'y disait, pour qu'il en tirât parti. — M. de Chantonay a pris la route de l'Allemagne, avec sa maison. — L'Empereur s'est déclaré en excellents termes pour le Roi, sur le point de la préséance entre lui et le roi de France. — Desseins de la duchesse de Lorraine sur le Danemarck : le cardinal serait d'avis que le Roi les favorisât d'une manière indirecte; mais il s'est abstenu de s'ouvrir à cet égard à la duchesse, parce que l'on ne manquerait pas, si l'on savait qu'il se fût intéressé à l'entreprise, d'indisposer contre lui les états de Hollande, qui souffriraient, à cause de leur commerce, si des troubles éclataient en Danemarck.

Liasse 527. — (B. B.)

264. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Besançon, le 17 février 1565.* C'est une chose fâcheuse, que la prorogation, par la reine

d'Angleterre, des conférences qui doivent avoir lieu à Bruges : en attendant, les édits restent suspendus; les Anglais vendent leurs draps aux Pays-Bas, et ils s'y pourvoient des objets dont ils ont besoin pour leurs manufactures. Les seigneurs des Pays-Bas paraissent être en ce point favorables à l'Angleterre : on sait, du reste, à Londres, tout ce qui se passe dans les conseils de Bruxelles. Granvelle ne voit guère moins qu'une trahison dans cette conduite. — Il désire que M. d'Egmont persuade au Roi de se rendre aux Pays-Bas; c'est, comme il l'a toujours dit, le seul moyen de remédier au fâcheux état des affaires. — Les articles qui ont été ajoutés à l'instruction de M. d'Egmont, depuis que le président tomba malade, sur le point de la religion et sur celui des états généraux, montrent la vérité de ce que le cardinal a toujours écrit. Il n'en pouvait être autrement, puisque c'est le marquis de Berghes qui tenait la plume.

Liasse 527.

265. *Lettre de Tomás Armenteros à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 24 février 1565.* M. de Hierges (1), porteur de la lettre de Gonçalo Perez, est arrivé trop tard, pour que l'avis qu'elle contenait relativement au voyage de M. d'Egmont, ait pu être utilisé. Ce voyage était résolu, et il n'était plus possible de le différer. Les amis de M. d'Egmont le lui conseillaient avec tant d'instance, que lui, Armenteros, a cru un moment qu'ils avaient en cela des vues particulières. « Je vous dirai, continue le secrétaire de la duchesse de Parme, » les qualités du personnage, et les dispositions dans lesquelles je le crois à » présent : pour le passé, on en sait là-bas plus que moi. Il est homme bien » intentionné, et assez présomptueux; quoique flamand, il se laisse aisément » aller à tout ce que veulent les personnes qui ont du crédit auprès de lui; avec » les autres, il est très-réservé. Il fait profession d'être très-droit et très-ferme, » comme en effet il l'est en beaucoup de choses, et le seigneur prince d'Eboli, » chez lequel il a dit qu'il se proposait d'aller loger, et en qui il paraît avoir beau- » coup de confiance, pourra facilement l'amener à ce qui paraîtra convenir au » service du Roi. Le mieux sera, pour beaucoup de raisons, de le renvoyer » promptement : son voyage, d'ailleurs, si, durant son absence il ne s'élève ici

(1) Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, chevalier, gentilhomme de la chambre du Roi. Il fut nommé colonel de six enseignes de gens de pied, le 16 décembre 1566. Il était fils de Charles, baron et depuis comte de Berlaymont, chef des finances, conseiller d'État, etc.

» aucun trouble, sera d'un excellent effet, car il tranquillisera tous les esprits  
 » en ces provinces... Certes, je ne pensai jamais qu'il serait parti si vite; je ne  
 » pouvais même croire qu'il se décidât à partir, à cause de toutes les difficultés  
 » qu'il mettait en avant, et surtout d'après ce qu'il disait, qu'il n'oserait, dans  
 » l'état où étaient les choses, quitter sa maison, de crainte qu'à son retour elle  
 » ne fût occupée par un autre, qui lui en défendrait l'entrée. Malgré tout cela,  
 » le désir de rendre au Roi un service aussi signalé qu'il croyait le faire, en allant  
 » représenter à S. M. la situation du pays, pour qu'elle y remédiât, et la per-  
 » suasion de ses amis, eurent sur lui tant d'influence, qu'à la fin il se résolut à  
 » se mettre en route, sans que rien pût l'en empêcher (1). » — Quoiqu'il soit fait  
 chaque jour justice des hérétiques, ces maudites sectes vont en augmentant.

Liasse 525.

266. *Lettre du conseiller d'Assonleville au cardinal de Granvelle, écrite de Bruxelles, le 26 février 1564 (1565, n. st.).* Il a été occupé, pendant tout le mois, à faire entendre à MM. de Montigny, Berlaymont, Hopperus, à l'avocat fiscal et au trésorier général, désignés par Madame pour assister à la conférence de Bruges avec les Anglais, les torts et dommages que les sujets des Pays-Bas ont soufferts de la part de l'Angleterre, en contravention aux traités d'entrecours. Cette conférence, après une nouvelle prorogation, a été enfin fixée au

(1) *Es hombre de buena intencion y de harto humo; aunque es flamenco, dexasse persuadir á todo lo que quieren las personas que tienen credito con él; con los demas, va muy recatado. Haze profession de ser hombre muy entero y constante, como en effecto lo es en muchas cosas, y el señor principe de Eboli, con quien el dixó que pensava yr á posar, y de quien muestra tener mucha confianza, podra encaminalle facilmente á lo que le pareciere convenir al servicio de Su Magestad; y el volvelle á embiar presto, parece ser lo mejor y mas seguro por muchos respectos; y él aver ydo ay, si en su ausencia no se levantasse acá algun nublado, ha sido de mucho fructo, para aquietar los ánimos de todos de aquí..... Yo cierto nunca pensé que él se resolviera á yr con tanta priessa, ni aun acabava de creer que se oviesse de partir, por las muchas dificultades que ponía delante, entre las quales era, á mi parecer, la principal él dezir que no osava resolverse á partirse de su casa, viendo las cosas de aquí en termino que dudava que, quando volviessse, hallaria otro en ella que se la huviesse ocupado, y sela defenderia. Pero, con todo esto, pudo tanto en él el desseo que tenia de hazer á Su Magestad un servicio tan señalado, como le parecia que era el representalle como estava lo de aquí, para que con tiempo lo pudiesse remediar, y la persuasion de sus amigos, que á la fin se resolvió á partir, sin que sele pudiesse estorvar.*

2 mars. — Si l'on ne se fût relâché de l'édit, on ne serait pas embarrassé aujourd'hui, pour traiter avec les Anglais. On pourra, à la vérité, le renouveler; mais ils ont si bien pris leurs mesures, ils ont envoyé aux Pays-Bas une telle quantité de draps, que, pendant un et même deux ans, ils n'auront pas à s'inquiéter des défenses qui pourront être faites. En outre, ils ont acheté, aux Pays-Bas, à crédit, une si grande quantité de marchandises, que les sujets de ces provinces ont plus à perdre qu'eux, en cas de rupture. — Le nombre des draps qui ont été apportés d'Embsden à Anvers, pendant les gelées, est de 24,000 : trente-six navires étaient partis d'Angleterre, chargés aussi de draps, mais ils n'ont pu aborder en Zélande. On est informé qu'il s'y prépare de nouvelles expéditions du même produit : de sorte qu'on peut s'attendre que le nombre des draps qui viendront cette fois, sera de 80 à 90,000, « qui est pour gaster la drapperie » de par deçà, sans avoir rien encoires remédié des inconvénients passez. — Le grand froid des jours derniers a fait cesser entièrement la peste à Bruxelles. — Aymeries est parti avec le prince d'Épinoy et ses frères pour l'Italie, peu de jours avant les fiançailles du seigneur de Montigny avec M<sup>lle</sup> d'Épinoy. (*Original, en français, envoyé au Roi par Granvelle.*)

Liasse 528.

267. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Besançon, le 26 février 1565. Affaires d'Allemagne.*

Liasse 527. — (B. B.)

268. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, datée de Besançon, le 17 mars 1565.* Il lui écrit en faveur du baron Nicolas de Polweiler, qui est homme de bon service, catholique; qui a beaucoup de crédit auprès des gens de guerre, de pied et de cheval, et qui pourrait servir le Roi en ce qui concerne la religion, et en tout ce que S. M. voudrait, sans dépendre de personne autre, étant très-affectionné à la maison d'Autriche et très-entreprenant (1).

Liasse 527.

269. *Mémoire des affaires particulières du comte d'Egmont, sans date. (Mars 1565.)* Ces affaires étaient au nombre de quatre, savoir : 1<sup>o</sup> celle de Ninove; 2<sup>o</sup> celle d'Enghien; 3<sup>o</sup> la permission de pouvoir accepter des présents

(1) *Y gran emprendedor.*

des états de Flandre; 4° la prétention d'être créé général de l'armée de Flandre, si le Roi en établissait un.

Liasse 527.

270. *Sommaire de deux lettres écrites, les 1<sup>er</sup> et 12 avril 1565, par Tomás Armenteros au président Figueroa.* Il parle, entre autres objets, dans ces lettres, de ce qui lui a été confié très-secrètement, savoir: que le Roi aurait chargé fray Lorenço de Villavicencio de s'informer adroitement si lui, Armenteros, était partisan du cardinal de Granvelle, ou d'Érasso. On lui a dit que son intérêt devrait le porter à être pour Érasso, qui était tout-puissant auprès du Roi, et lié d'une étroite amitié avec le duc d'Albe. On a ajouté que même le cardinal avait fait proposer à Érasso de s'entendre, pour se favoriser l'un l'autre, etc. — En marge de l'article touchant la charge que le Roi aurait donnée à fray Lorenço, Philippe a écrit de sa main : *No ay tal.*

Liasse 528.

271. *Canevas de l'instruction à donner au comte d'Egmont, en réponse aux points qu'il avait été chargé de représenter au Roi, écrit de la main de Philippe II, sans date (1). (Avril 1565.)*

Liasse 527.

272. *Billet de Gonçalo Perez au Roi, en lui soumettant la minute de l'instruction, rédigée d'après le canevas précédent, sans date (2). (Avril 1565.)*

Liasse 527.

273. *Billet autographe du Roi à Gonçalo Perez, en lui renvoyant cette minute, sans date (3). (Avril 1565.)*

Liasse 527.

274. *Instruction donnée par le Roi au prince de Gavre, comte d'Egmont, sur ce qu'il aura à dire à la duchesse de Parme, faite à Madrid, le 2 avril 1565.* Après beaucoup de choses flatteuses pour le comte d'Egmont, le Roi y fait connaître ses intentions concernant la religion, la justice, les finances, la fortification et l'approvisionnement des places frontières, etc. En ce qui touche la religion, il

(1) Voyez la *Correspondance*, n° XLIX.

(2) Voyez la *Correspondance*, n° L.

(3) Voyez la *Correspondance*, LI.



déclare qu'il ne peut consentir à ce qu'il y soit fait quelque changement; qu'il aimerait mieux perdre cent mille vies, s'il les avait. Il permet seulement que sa sœur réunisse, avec le conseil d'État, deux ou trois évêques, quelques théologiens, et des conseillers en nombre non supérieur à celui des évêques. Dans cette conférence, on discutera le meilleur mode à employer pour endoctriner le peuple, et pour avoir de bonnes écoles; on examinera, en outre, s'il n'y aurait pas d'autres moyens que ceux qui ont été employés jusqu'ici, pour châtier les hérétiques. — Le Roi recommande à sa sœur la bonne administration de la justice. — Avant de nommer de nouveaux conseillers d'État, il désire avoir l'avis de la duchesse sur l'ordre à observer dans le conseil; il veut aussi qu'elle examine s'il ne faudrait pas établir deux présidents: l'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé. — Quant aux finances, il a déjà envoyé à sa sœur 260,000 écus, dont 200,000 pour la grande loterie, et 60,000 pour le déficit qu'il y avait dans la somme destinée à l'entretien des garnisons. Il lui fera encore parvenir 150,000 ducats, pour combler celui qu'offrent les ressources ordinaires, etc. (1).

Liasse 527.

275. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 3 avril 1565* (2). Il a reçu les lettres de la duchesse des 15, 27 février et 2 mars (3); Gonçalo Perez lui a rendu compte de ce qu'elle lui a écrit, ainsi que des lettres qu'il a reçues d'Armenteros; la Thiculloye (4), à son tour, a rempli auprès de lui la charge que la duchesse lui avait donnée. — Il ne peut répondre pour le moment à ces lettres de la duchesse, et à d'autres qu'elle lui avait adressées antérieurement; mais il croit devoir l'avertir de deux points sur lesquels le comte d'Egmont a beaucoup insisté. Le premier de ces points est l'augmentation du nombre des conseillers d'État; le second est la supériorité à attri-

(1) Voyez le texte de cette instruction dans la *Correspondance*, n° LII.

(2) Le comte d'Egmont n'était pas porteur de cette lettre; elle fut expédiée, ainsi que le post-scriptum suivant, par un courrier qui partit d'Aranjuez le 7 avril. Celles qui furent remises au comte, datées aussi du 3 avril, étaient en français.

(3) Je n'ai pas trouvé de lettres du 27 février et du 2 mars. Il y a des lettres françaises du 29 février; celle du 2 mars est probablement celle dont la Thiculloye était porteur.

(4) Le seigneur de la Thiculloye (voy. ci-dessus, p. 312) avait été envoyé par la duchesse en Espagne, pour ses affaires particulières, au commencement de mars.

buer au conseil d'État sur les conseils privé et des finances. Le Roi trouve ce dernier changement sujet à des inconvénients graves; avant de se décider, il veut avoir l'avis de la duchesse. — Il désire aussi qu'elle lui propose des candidats pour la charge de l'artillerie, et qu'elle lui fasse connaître s'il conviendrait de nommer deux présidents : l'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé. — Le comte d'Egmont l'a entretenu de ses affaires particulières : il lui a demandé le don absolu de Ninove qu'il tient en engagère, et l'autorisation d'échanger cette terre contre Enghien, qui appartient au duc de Vendôme; il a sollicité aussi la permission d'accepter un présent que lui veulent faire les états de Flandre. Le Roi lui a fait répondre, par Ruy Gomez, qu'il ne pouvait décider sur le fait de Ninove, sans avoir consulté la duchesse; qu'en ce qui touchait Enghien, il se réjouirait qu'il l'obtint par échange; qu'à l'égard du présent que les états de Flandre se proposaient de lui faire, le Roi désirait qu'il jouît du même avantage qu'avaient eu ses prédécesseurs, et même de quelque chose de plus. — Le comte se montra satisfait de ces réponses. — Le prince d'Orange a répondu à la lettre autographe du Roi, dans les meilleurs termes : la duchesse le remerciera, comme le comte d'Egmont est chargé de le faire aussi, etc. (1).

Liasse 525.

276. *Post-scriptum à la lettre précédente du Roi.* Après que le Roi eut fait répondre au comte d'Egmont ce qui est énoncé en la lettre précédente, il se détermina à lui répondre lui-même qu'il lui accordait, sur la terre de Ninove, 12,000 ducats, par-dessus les 20,000 pour lesquels elle lui était engagée : de manière qu'on ne pourrait la reprendre de ses mains, qu'en lui payant 32,000 ducats. — Au moment où le comte prit congé, le Roi crut devoir lui témoigner son déplaisir de ce qui s'était passé au sujet de la ligue des seigneurs, et des livrées. Le comte lui expliqua l'origine de celles-ci. Le Roi demanda qu'il s'employât à les faire cesser : il répondit que c'était impossible pour le moment, puisque le marquis de Berghes devait les donner à Pâques, et que lui, d'Egmont, arriverait trop tard. — Le Roi prie sa sœur de faire tout ce qui dépendra d'elle, pour qu'on quitte les livrées. — Renard, après lui avoir délivré un mémoire justificatif de sa conduite, lui a demandé la permission de retourner aux Pays-Bas : le Roi lui a répondu qu'auparavant il fallait qu'il se

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LIII.

justifiât devant trois juges qu'il lui a donnés, savoir : deux régents du conseil d'Italie, et un docteur qui a rempli les fonctions de visiteur du royaume de Naples (1).

Liasse 525.

277. *Lettre du cardinal de Granvelle au conseiller d'Assonleville, écrite de....., le 5 avril 1565.* Il est de la même opinion que lui, sur les affaires d'Angleterre : « Nous avons eu la plus belle opportunité du monde, pour prendre l'avantage sur eux, parce que la peste les avoit empêché un long temps d'admener leurs drapz, et sur ce vint fort à propos la deffense, fondée sur le remède que nous demandions des griefz : mais nous n'avons peu, ou, pour mieux dire, nous n'avons voulu nous servir de l'occasion, au préjudice du droit que nous avons par l'entrecours, et évident dommage de la drapperie de Flandres. » — Il n'espère, pas plus que d'Assonleville, un bon résultat de la conférence de Bruges. — D'Assonleville lui avait écrit que Dumoulin, Maes et leurs amis n'étaient guère propres à remédier aux affaires de la religion ; il lui répond qu'il les tient et les a toujours tenus pour impertinents et pernicious à la République. (*Copie, en français, envoyée par Granvelle au Roi.*)

Liasse 528.

278. *Lettre autographe du comte d'Egmont au Roi, écrite de Valladolid, le 9 avril... (1565).* Il s'extasie sur l'Escorial et sur le bois de Ségovie. Il dit qu'il retourne en Flandre, l'homme le plus satisfait du monde (2). (*Franç.*)

Liasse 530.

279. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 11 avril 1565.* Il ne sera rien fait relativement au concile, avant que le Roi déclare sa volonté. — Affaire de Boacio. — La duchesse se plaint d'être assez froidement secondée dans ses poursuites contre les hérétiques, principalement par le président et les conseillers, ainsi que par les autres officiers de Hollande : ce dont le prince d'Orange a marqué avec elle un grand mécontentement. — Elle se réfère aux détails de sa lettre en français, sur l'expédient adopté contre les anabaptistes en Hollande, dont le nombre ne fait qu'augmenter. — Le pré-

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LIV.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LV.

sident Viglius est toujours retenu dans sa chambre; l'expédition des affaires en souffre grandement : c'est pourquoi la duchesse trouve nécessaire que le Roi pourvoie au plus tôt à son remplacement, et que même, au lieu d'un président, il en nomme deux : l'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé, vu l'importance et le nombre des affaires. Elle propose de les nommer d'abord par forme de provision, pour s'assurer de leur intégrité, avant qu'ils deviennent présidents définitifs. Afin de faciliter le choix du Roi, elle lui envoie deux listes : l'une des conseillers privés, et l'autre des principaux présidents des Pays-Bas, en faisant observer que ceux du conseil privé considéreraient comme un affront que le Roi leur donnât un président pris dans un autre conseil, vu la prééminence du conseil privé sur les conseils provinciaux. — Pour le conseil d'État, la nomination d'Hopperus paraît la meilleure, à moins qu'on ne lui laisse continuer les fonctions actuelles de vice-président : car c'est le conseiller le mieux au courant des affaires d'État, et il possède les deux langues, si nécessaires dans cette charge. — La nomination de deux conseillers de plus au conseil d'État paraît aussi à propos à la duchesse. — Elle conseille au Roi d'ordonner à Viglius de rendre ses comptes (1), et de restituer les meubles des neuf maisons de sa prévôté de Saint-Bavon, qu'il a dépouillées, au grand scandale du public, qui s'est fortement récrié à ce sujet, disant que, n'étant qu'usufruitier, il n'avait en aucune manière le pouvoir d'aliéner ces meubles, et de les appliquer à son usage, ainsi qu'à celui de ses héritiers. — Il convient aussi qu'il délivre tous les papiers d'affaires d'État quelconques qu'il a entre les mains, et qui appartiennent à ceux qui doivent lui succéder dans ses fonctions. — Considérations sur l'utilité de la vénalité des offices de justice en Flandre et en Hollande, et sur l'emploi des fonds provenant des autres offices à divers titres; exposé des avances faites par la duchesse depuis six ans, et des profits de ses serviteurs; insuffisance de ses ressources pour l'entretien de sa maison à Bruxelles. — Abbayes. — La duchesse a remis au prince d'Orange et au marquis de Berghes les lettres que leur a écrites le Roi : ces lettres leur ont causé grande satisfaction. — Elle est bien aise d'apprendre que S. M. a marqué au comte d'Egmont du contentement de sa venue : ce qui ne peut manquer de produire un bon effet, non-

(1) La duchesse veut sans doute parler ici des comptes que Viglius avait à rendre comme prévôt du chapitre de Saint-Bavon.

seulement sur le comte lui-même, mais aussi sur les autres seigneurs. — Elle a informé Montigny de la grâce que lui a faite le Roi, en lui accordant la commanderie de M. de Courrières. — Elle recommande de nouveau le comte de Mansfelt, au sujet de ses réclamations. — Quant aux pensionnaires de Bruges, la duchesse informe le Roi que, le père Lorenzo de Villavicencio lui ayant envoyé deux livres composés par le pensionnaire Wyts, comme contenant des propositions hérétiques, elle les a soumis aux docteurs de Louvain, qui les ont renvoyés avec un avis négatif. — Le margrave d'Anvers se conduit convenablement, et montre à présent plus de zèle pour les affaires de la religion : il a fait rapport à la duchesse qu'elles s'améliorent dans la ville d'Anvers; que beaucoup de personnes reviennent de leurs erreurs, et se rétractent; que le carême est observé rigoureusement, non-seulement par ceux de la ville, mais encore par les Anglais, Osterlings et autres nations: ce qu'elle attribue à la défense expresse, qu'elle a fait faire, au commencement du carême, tant à Anvers qu'à Bruxelles, de vendre de la viande et des œufs à d'autres que ceux qui avaient licence du curé et du médecin, et d'en porter dans les hôtelleries. — Expédition des nouvelles bulles pour l'évêché de Gand. — Annonces distribuées aux catholiques anglais, réfugiés. — Payement, ordonné par le Roi, de 200 mille florins, pour la mise à exécution de la loterie générale. — Importance du prompt retour du comte d'Egmont, avec la résolution de S. M. — Mariage du fils de la duchesse. — Viglius a déjà paru deux fois au conseil; mais sa langue n'est pas encore aussi libre qu'elle l'était avant son accident. Quant à la mémoire, elle lui sert aussi peu que par le passé. — La duchesse envoie au Roi une information particulière, par laquelle il verra l'importance de l'héritage laissé au président par le prévôt de Saint-Bayon, son prédécesseur, et quels meubles se trouvaient dans les neuf maisons que Viglius en a dépouillées, pour les envoyer en Frise. (*Ital.*)

Liasse 527.

280. *Lettre du président Viglius au cardinal de Granvelle, écrite de Bruxelles, le 26 avril 1565.* Il commence à se rétablir, et à retourner au conseil. La langue parfois fait son office, mais pendant peu de temps. La main reste pesante, et il a de la peine à écrire. Il souffre toujours à la jambe. — Les états de Brabant ont été assemblés au carême, pour l'aide de l'entretien des garnisons; mais ils n'ont rien fait. Louvain et Bois-le-Buc disent que le peuple ne peut plus contribuer, qu'il est trop pauvre. Anvers et Bruxelles remettent leur

consentement jusqu'à l'assemblée générale des états. — Quoique plusieurs provinces se soient ci-devant montrées contraires à l'union, ceux qui espèrent, au moyen de la généralité, s'immiscer dans le gouvernement, et faire ce qu'ils voudront, travaillent à la leur faire goûter aujourd'hui. — Les états de Brabant ont demandé à Madame qu'elle voulût différer l'affaire des limites des évêchés de la province, jusqu'à leur retour après Pâques : ils verront dans l'intervalle ce que M. d'Egmont négociera avec le Roi. « En cas que S. M. ne condescende à » leur prétention, lesdits estats sont en train de faire formelle opposition. *In » summâ*, ilz tendent à subvertir entièrement la sainte intention du Roy et du » pape, quant à l'érection des nouvelles éveschez : pour quoy, si le Roy ne montre qu'il est maistre, je donne grande raison à V. S. I. de vouloir remettre à » luy l'archevesché de Malines. » (*Original autographe, en français, envoyé par Granvelle au Roi.*)

Liasse 528.

281. *Lettre de la duchesse de Parme à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 4 mai 1565.* Elle lui annonce que le prince, son fils, et le comte d'Egmont sont arrivés à Bruxelles, le dernier avril.

Liasse 527.

282. *Lettre autographe du comte d'Egmont au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 mai... (1565).* Il est arrivé, le 30 avril, à Bruxelles, en compagnie du prince de Parme. — Il a rencontré la cour de France à Bordeaux. — La reine mère a une très-grande envie de voir le Roi. — Il déconseille au Roi de fixer cette entrevue à Irun, qui est un chétif village, où le Roi ne serait pas en sûreté, si les Français « voulaient attenter quelque chose contre lui. » (*Franç.*)

Liasse 530.

283. *Lettre de Tomás Armenteros à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 5 mai 1565.* M. d'Egmont est arrivé, très-content de la manière dont le Roi l'a traité, et de la confiance que S. M. a paru avoir en lui, en ces seigneurs, et en général en tous ses vassaux des Pays-Bas : ce qui certes a été si prudent, que rien ne pouvait, dans les circonstances actuelles, être plus à propos pour le service de S. M.

Liasse 527.

284. *Lettre des inquisiteurs Judocus Tiletanus et Michel de Bay au Roi,*

*écrite de Louvain, le 11 mai 1565.* Des cinq inquisiteurs généraux que le pape, sur la présentation du Roi, avait choisis parmi les professeurs de la faculté de théologie de Louvain, pour tous les Pays-Bas, trois ont résigné ces fonctions, à la suite de leur élévation à des sièges épiscopaux : de sorte qu'ils restent seuls. — Chaque jour, des plaintes leur arrivent de tous les points, de la part des pasteurs et des fidèles : ils ne peuvent y faire droit, étant destitués d'assistants. En outre, leur office est devenu odieux au peuple; ils rencontrent tant de résistances et de calomnies, qu'ils ne peuvent l'exercer sans danger pour leurs personnes. — Ils demandent que le Roi leur fasse prêter appui, ainsi qu'à leurs délégués. (Lat.)

Liasse 528.

285. *Lettre de la faculté de théologie de Louvain au Roi, en date du 14 mai 1565.* Elle voit avec douleur les maux croissants de la religion, et prie le Roi d'y pourvoir (1). (Lat.)

Liasse 528.

286. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 mai 1565.* La duchesse exprime son contentement de l'arrivée de son fils, que le Roi lui a envoyé, avec le comte d'Egmont; elle dit les dispositions qu'elle prend, pour préparer la flotte qui doit aller chercher sa belle-fille en Portugal. — Elle s'occupe des divers objets dont le Roi l'a chargée, tant par le comte d'Egmont, que par les lettres que lui a remises le courrier arrivé peu de jours après celui-ci. Elle se réjouit de ce que le Roi marque une entière confiance dans les seigneurs, et qu'il a pris les dispositions nécessaires pour le soutien des affaires du pays, donnant en outre l'espérance qu'il continuera d'en agir de même à l'avenir, et qu'au besoin, il arrivera en personne. — La licence que le Roi lui dit avoir accordée à Viglius lui paraît opportune; mais, S. M. venant à ordonner qu'il rendit compte de ses actions, il ne suffirait pas qu'il le fit pour le temps pendant lequel il a présidé le conseil d'État, mais bien pour tout le reste du temps, car il n'y aurait personne qui osât l'accuser. — Son avis, conforme à celui de Viglius, est qu'au lieu de nommer Tisnacq à la présidence du conseil d'État, comme d'Egmont lui a dit que le Roi en aurait l'intention, il vaudrait mieux y

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LVI.

placer Hopperus, et donner la présidence du conseil privé à Tisnacq. — La duchesse se réfère à ses lettres en français, au sujet de la conférence de Bruges avec les Anglais, et des bons offices que rend Montigny dans cette affaire. — Arrivée d'un ambassadeur du roi de Danemarck. — Affaires d'Angleterre. (*Ital.*)

Liasse 527.

287. *Lettre de Tomás Armenteros à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 16 mai 1565.* Ces jours derniers, Madame eut une fièvre qui la força de garder la chambre : quoique les médecins lui eussent interdit tout travail, elle n'en a pas moins continué d'assembler le conseil d'État, et de statuer sur toutes les affaires. Ce qui lui a fait grand bien, c'est l'arrivée du prince de Parme, son fils, qu'elle a trouvé déjà homme, et si bien élevé et instruit, et si affectionné au service du Roi, qu'elle n'aurait pu désirer davantage ; « c'est, enfin, de le voir » tant espagnol en tout et par tout, qu'il paraît non-seulement avoir été élevé, » mais être né en Espagne, tant pour la langue, — l'espagnol étant la seule qu'il » saché parler, — que pour les manières et les habitudes (1). »

Liasse 528.

288. *Lettre du président Viglius au cardinal de Granvelle, écrite de Bruxelles, le 24 mai 1565.* L'affaire d'Aymeries (2) cause beaucoup de fâcherries. La sénéchale a suscité les inquisiteurs de Louvain, pour qu'ils procédassent de nouveau. Des témoins qui avaient déposé devant la cour, ont refusé de déposer une seconde fois devant les inquisiteurs. Ceux-ci les ont menacés de peines. — Le seigneur de Montigny, tant à cause de son prochain mariage, que parce que les témoins sont sous la juridiction du bailliage de Tournay, a fait de grandes exclamations ; il a excité tous les seigneurs, et même Madame, qui a mandé les inquisiteurs. Il est à craindre que ces derniers, voyant le peu d'appui

(1) ..... *Y en conclusion, de velle tan español en todo y por todo, que no solamente paresce criado, pero aun nascido allá, assi en la lengua, que no sabe hablar otra que la española, como en las costumbres y conversaciones.*

(2) Balthazar Rolin, dit Aymeries, était gouverneur des fils de la princesse d'Épinoy. La sénéchale de Hainaut, mère de cette princesse, accusa Rolin de principes hérétiques, ce qui donna lieu à une longue procédure et à un grand éclat. Rolin, comme on l'a vu, était parti pour l'Italie, avec les jeunes princes d'Épinoy, dans le courant du mois de février précédent.



qu'ils trouvent à la cour, ne se démettent de leurs fonctions. — « Je suis bien  
 » aise de pouvoir aussi sortir de ceste charge, et m'a faict ce bien ma maladie :  
 » car, autrement, je fusse mort de desplaisir et regret, doigeant manier les af-  
 » faires contre mon cueur, et destitué de la faveur de la maistresse, laquelle en  
 » tout se accommode à ces seigneurs, et ne me ose monstrer bon visaige, ores  
 » qu'elle auroit la volonté aultre, et doresnavant me souffira dire mon opinion,  
 » ne me souciant du surplus, attendant le meilleur temps, si Dieu me donne si  
 » longuement la vie. » (*Original autographe, en français, envoyé par Granvelle  
 au Roi.*)

Liasse 528.

289. *Briève narration des points traités, en matière de religion, par ceux  
 que la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, a convoqués, par ordre  
 du Roi, à Bruxelles, le 8 juin 1565.* Cet écrit est signé de Martin Rithovius,  
 évêque d'Ypres; d'Antoine-Joseph Havet, évêque de Namur; de Gérard d'Hem-  
 ricourt, évêque de Saint-Omer; de Jacques Martins, président de Flandre;  
 d'Hippolyte Persyn, président d'Utrecht; du conseiller du grand conseil, Meu-  
 lenaere; de Judocus Tiletanus, théologien; de Corneille Jansenius, théologien;  
 de Volmar Bernaert, professeur de droit canon (1). (*Lat.*)

Liasse 527.

290. *Lettre de Tomás Armenteros au Roi, écrite de Bruxelles, le 10 juin  
 1565.* A l'arrivée du comte d'Egmont, les choses s'étaient apaisées ici, et l'on  
 commençait à donner exécution à ce que le Roi avait prescrit. Lorsque l'on eut  
 reçu les dépêches en français du 13 mai, tout changea de face : les esprits se sont  
 altérés; le comte d'Egmont, le prince d'Orange et le comte de Hornes ont surtout  
 manifesté leur mécontentement, et en sont revenus aux anciennes chansons.  
 Tout ce que Madame leur a dit et leur a fait dire par lui, Armenteros, pour les  
 tranquilliser, a été inutile. Ils ont répondu qu'ils ne pouvaient se fier aux pa-  
 roles, ni aux promesses du Roi, puisque, trois jours après le départ du comte  
 d'Egmont, auquel il avait remis une manière de dépêche (2), pour les exciter à  
 réunir leurs efforts, dans le but de remédier aux affaires, il avait, à l'insu du  
 comte, envoyé des dépêches d'un contenu tout différent sur les points princi-

(1) Voyez le texte dans la *Correspondance*, n° LVII.

(2) *Una manera de despacho.*

poux : ce qui semblait avoir été fait avec artifice, pour leur faire perdre leur crédit et leur réputation. — Le comte d'Egmont, dans une assemblée du conseil d'État, où étaient Madame et les seigneurs, s'exprima là-dessus d'une manière assez libre (1); et ce qui l'y engagea surtout, ce furent certaines particularités qu'il avait apprises du second fils de Berlaymont, lequel, étant jeune (2), se mit à dire, mal à propos, ce que son père avait appris à ce sujet. — Ces circonstances ont été cause qu'ils ont discontinué de s'occuper des remèdes que réclament les affaires, tant en ce qui concerne la religion, que relativement aux autres points. — Dieu veuille qu'ils ne retournent point à leurs anciennes habitudes! — Madame est tellement préoccupée de tout cela, qu'elle l'aurait (lui Armenteros) envoyé en Espagne, si sa santé lui permettait de faire le voyage.

Liasse 528.

291. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Baudoncourt, le 15 juin 1565.* Il y traite particulièrement de la mort du président du parlement de Dôle, et des personnes propres à le remplacer.

Liasse 528.

292. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Baudoncourt, le 18 juin 1565.* Il reste toujours en cet endroit, les affaires de Flandre n'étant pas encore dans une situation telle, qu'il puisse y retourner. — Le prince d'Orange a parlé à un gentilhomme, envoyé par M. de Vergy aux Pays-Bas, de la lettre que le cardinal a eue du Roi, pour sortir de ces provinces. Le cardinal s'en étonne. Il ne montra cette lettre qu'à madame de Parme; mais Madame la montra à Armenteros, qui peut-être, pour complaire aux seigneurs, leur aura révélé son contenu. — Granvelle se plaint de l'oubli dans lequel le Roi le laisse, après tout ce qu'il a fait et souffert pour lui (3).

Liasse 527.

293. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Baudoncourt, le 19 juin 1565.* Il répond à deux lettres du Roi du 2 février. — Défiances qu'excite

(1) *Hizo un resentimiento harto liberal.*

(2) *Como mozo.*

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LVIII.

en Allemagne l'entrevue projetée des deux reines. — Négociation des commissaires envoyés en Suisse par le gouverneur de Milan. — M. d'Egmont arriva à Bruxelles le dernier avril : comme le prince d'Orange était en Hollande, d'où il ne revint que le 28 mai, le comte différa de faire son rapport aux seigneurs, gardant le secret sur les résolutions dont il était porteur : ce qui a donné lieu à mille discours. — Granvelle craint que, si la ligue des seigneurs subsiste, l'autorité du Roi et celle de ses successeurs n'en souffrent beaucoup. — Le comte Charles de Mansfelt, — non le fils du gouverneur du Luxembourg Pierre-Ernest, mais le frère de Wolrad, et le fils du comte Albert, lesquels en la guerre d'Allemagne se joignirent aux protestants contre l'Empereur, — revenant du Luxembourg il y a quinze jours, et passant par Haguenau, se montra revêtu de la livrée de ladite ligue, et dit que beaucoup d'autres seigneurs et princes d'Allemagne, comme étant confédérés avec les seigneurs des Pays-Bas, la portaient, ou la porteraient. — M. d'Egmont paraît être revenu très-content du Roi, et tout disposé à servir ses desseins, particulièrement en ce qui touche la religion. — Mort du docteur Seld : le Roi a perdu en lui un grand serviteur, et la religion un grand appui à la cour de l'Empereur.

Liasse 527. — (B. B.)

294. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Baudoncourt, le 19 juin 1565.* Il attend avec un vif désir les réponses du Roi à beaucoup de lettres qu'il lui a adressées. — Plaintes contre Renard et Moron. — La ligue des seigneurs continue, au préjudice de l'autorité royale. La nouvelle livrée est déjà faite, et les Allemands la portent. — « J'espère que le Roi » m'aura fait cette grâce, comme je l'en avais prié, de déclarer à M. d'Egmont » combien j'ai toujours été éloigné de parler contre lui et ses affaires, quoique » j'aie très-bien su qu'en Flandre, avant son départ, il a agi autrement envers moi; mais j'impute tout cela à Renard. » — Négociations avec l'Angleterre. — Affaires d'Allemagne et de la diète. — Il regrette la mort du conseiller Seld; le Roi a perdu en lui un grand ministre : c'était un homme incomparable. — Voyage de la duchesse de Lorraine à Trèves. — L'affaire des nouveaux évêchés ne marche pas; il n'y a que le président qui s'en occupe avec zèle. Il eût mieux valu ne pas l'entreprendre, que de la laisser inachevée.

Liasse 527.

295. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Baudoncourt, le*

23 juin 1565. Il lui rend compte du résultat des démarches qu'il a faites auprès de l'abbé de Cîteaux, en conséquence de la lettre de S. M. du 22 décembre, afin que celui-ci désignât des visiteurs pour les monastères de son ordre dans les royaumes de la couronne d'Aragon.

Liasse 327.

296. *Lettre de Gonçalo Perez à Tomás Armenteros, écrite de....., le 30 juin 1565.* Il répond à sa lettre du 10. — Il lui marque la surprise qu'a éprouvée le Roi, en apprenant le mécontentement des seigneurs, par suite de la différence des lettres espagnoles qu'il a écrites à la duchesse de Parme, avec celles en français dont le comte d'Egmont était porteur, et le désir de S. M. de recevoir des détails à ce sujet. — « Veuillez considérer, continue Perez, ce que » j'écris à Madame : que S. M. se trompe et se trompera dans beaucoup d'affaires, en les traitant comme elle fait, tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là, » cachant à ceux qu'elle consulte, certaines choses, et leur en confiant d'autres. Il ne faut donc pas s'étonner que des dépêches différentes, et même qui » se contredisent, soient écrites par le Roi; et cela arrive non-seulement pour » la Flandre, mais pour les autres provinces. Les inconvénients qui peuvent en » résulter sont faciles à concevoir. Ni Tisnacq, ni Courtewille, n'eurent connaissance de la dépêche du comte d'Egmont, et le seigneur Ruy Gomez, ni moi, nous n'avons rien su des lettres qu'ils écrivirent de Valladolid (1). » — Touchant le dessein qu'a eu Madame d'envoyer Armenteros en Espagne, Perez dit à celui-ci qu'il a bien fait de s'en excuser. — Le Roi désire qu'il écrive ce qui se passe, au moyen du chiffre, si cela est nécessaire, et qu'il ne vienne pas. — Au sujet d'une autre affaire, Perez lui mande qu'il ne s'entremet de rien avant d'être appelé, et encore faut-il qu'il le soit plusieurs fois. — Au commencement de sa lettre, il se plaint que, malgré ses services et les recommandations de madame de Parme, le Roi fasse si peu pour lui; mais enfin il s'en remet à la

(1) *Considere V. M. lo que escrivo á Madama : que muchos negocios y erra y errará Su Magestad, por tractarlos con diversas personas, una vez con una, y otra con otra, y encubriendo una cosa á uno, y descubriendole otras; y assi no es de maravillar que salgan despachos diferentes, y aun contrarios, y no acaesce en solo Flandes, sino en las otras provincias : de lo qual no puede dexar de resultar grave daño á los negocios y muchos inconvenientes. Del despacho del conde d'Egmond no supieron nada Tisnac ni Curtevilla, ni el señor Ruy Gomez, ni yo, del que ellos escrivieron de Valladolid.*